

COMMUNIQUE CONJOINT

**DE LA VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL EN CÔTE D'IVOIRE DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR BEYON LUC ADOLPHE TIAO,
PREMIER MINISTRE DU BURKINA FASO**

du 7 au 10 février 2013

Abidjan, le 09 Février 2013

Dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire-Burkina Faso, prévue pour se tenir à Abidjan au cours du premier trimestre de l'année en cours, **Son Excellence Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO, Premier Ministre du Burkina Faso**, a effectué une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire, du 07 au 10 Février 2013, accompagné d'une importante délégation de hautes personnalités, ainsi que de plusieurs hauts fonctionnaires.

Le Premier Ministre Burkinabè et sa délégation ont reçu un accueil chaleureux et fraternel, à la dimension des excellentes relations existant entre les peuples ivoirien et burkinabè.

La liste des deux (2) délégations est jointe en annexe.

Au cours de son séjour, **le Premier Ministre Beyon Luc Adolphe TIAO** a été reçu en audience par **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Il a également été reçu en audience par **le Président Henri Konan BEDIE**.

Le premier Ministre et sa délégation ont en outre, visité la centrale thermique d'Azito et le Port Autonome d'Abidjan.

Le Premier Ministre Burkinabè a eu avec son homologue ivoirien, **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, des entretiens sur des questions d'intérêt commun.

Ils ont, à cette occasion, fait un large tour d'horizon des questions bilatérales, ainsi que de l'actualité en Afrique et dans le reste du monde.

Au plan bilatéral, les deux Chefs de Gouvernement ont exprimé leur satisfaction quant à l'esprit de solidarité qui préside aux relations historiques et fraternelles qu'entretiennent les deux pays.

Sur les questions de sécurité, les deux Chefs de Gouvernement ont reconnu que la paix et la stabilité interne à la sous région constituent des préalables au développement et au progrès.

A ce titre, évoquant la situation intérieure de son pays, le Premier Ministre ivoirien, **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, a présenté à son homologue burkinabè, les progrès notables réalisés dans le cadre du processus de réconciliation et de reconstruction en Côte d'Ivoire.

Pour sa part, **le Premier Ministre Beyon Luc Adolphe TIAO**, a exprimé, au nom de **Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso**, ses vives félicitations au Président de la République de Côte d'Ivoire, au Chef du Gouvernement et au peuple ivoirien, pour les efforts soutenus en vue de la restauration définitive de la paix et de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire.

Il a réitéré l'engagement du Burkina Faso en faveur des efforts bilatéraux menés pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans les deux pays.

DIABY Mariame 9/2/13 10:27

Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:28

Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:28

Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:26

Supprimé: Pendant son séjour,

DIABY Mariame 9/2/13 10:31

Supprimé: station

DIABY Mariame 9/2/13 10:27

Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:27

Supprimé: -

user 9/2/13 09:49

Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:27

Mis en forme: Motif : Transparente

DIABY Mariame 9/2/13 10:27

Supprimé: -

... [1]

Les deux Chefs de Gouvernement ont également évoqué les grandes questions d'actualité africaine et internationale, en particulier celles du développement économique et social au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que celles liées à la paix et à la sécurité en Afrique.

S'agissant de l'Afrique, les deux Chefs de Gouvernement se sont félicités de leur convergence de vue sur les grands dossiers du continent.

Ils se sont notamment, réjouis du rôle positif joué par la CEDEAO dans le règlement des conflits dans la sous-région.

A cet égard, **le Premier Ministre Beyon Luc Adolphe TIAO** s'est félicité du rôle exceptionnel et déterminant joué par **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la CEDEAO**, dans la résolution des crises malienne et bissau-guinéenne.

Concernant la situation en Guinée Bissau, les deux Chefs de Gouvernements se sont félicités des progrès réalisés dans le processus de paix.

Ils ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par la Commission Tripartite CEDEAO-Union Africaine-Nations Unies **et ont lancé** un appel à la communauté internationale pour apporter un appui accru à la Guinée Bissau.

Les deux Chefs de Gouvernement ont salué la vision convergente et les efforts conjoints menés par les deux Chefs d'Etat, **leurs Excellences Messieurs Blaise COMPAORE et Alassane OUATTARA**, aux côtés de leurs pairs africains, dans le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources à mettre à la disposition du déploiement accéléré de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite Africaine (MISMA), dans le contexte de la restauration de l'intégrité territoriale du Mali.

Ils ont lancé un appel à la communauté internationale pour une concrétisation rapide de toutes les promesses de soutien faites lors de la conférence des donateurs tenue à Addis-Abeba, le 29 janvier 2013.

Ils ont salué l'intervention prompte et efficace de la France, dont les opérations militaires en cours favorisent la libération des grandes villes du nord du Mali et ouvrent des perspectives plus concrètes pour l'éradication du narco-terrorisme dans la zone sahélo-saharienne.

Au plan international, les deux Chefs de Gouvernement se sont félicités de leurs vues communes sur les questions multilatérales et ont convenu d'harmoniser davantage leur politique au sein des organisations sous-régionales, régionales et des instances internationales.

En prélude à la tenue de la troisième Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération ivoiro-burkinabè, les deux Premiers Ministres ont co-présidé deux séances de travail élargies aux membres des deux délégations et consacrées à l'évaluation de l'état de mise en

DIABY Mariame 9/2/13 10:35
Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:35
Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:33
Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:33
Supprimé: et

DIABY Mariame 9/2/13 10:33
Supprimé: ent

DIABY Mariame 9/2/13 10:35
Mis en forme: Police :10 pt

user 9/2/13 09:54
Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:28
Supprimé: -

œuvre des décisions et recommandations de la deuxième Conférence au Sommet, tenue à Ouagadougou, le 18 novembre 2011.

Au titre de la coopération administrative et transfrontalière

La réunion a pris note de la bonne collaboration entre les Administrations frontalières et de la finalisation du projet d'Accord portant création d'un cadre de coopération tripartite en faveur du développement des villes/ régions frontalières de Sikasso, Korhogo et Bobo-Dioulasso (SKBO ou SIKOBO), en vue de sa signature diligente [au cours du premier trimestre 2013](#), par les Ministres des Affaires Etrangères du Burkina Faso, du Mali et de la Côte d'Ivoire, préalable à la requête de financement de ce projet intégrateur auprès de la CEDEAO.

Concernant la matérialisation des frontières, les deux délégations se sont accordées sur la formulation d'une demande conjointe de financement.

Au titre de la coopération en matière de Sécurité et de Défense

Faisant le constat de la bonne coopération entre les Polices des deux pays, les deux délégations ont reconnu la nécessité de la renforcer davantage à travers un Accord de Coopération en matière de Lutte contre la Criminalité dont la signature est attendue lors de la troisième Conférence au Sommet.

En matière de coopération militaire, les deux délégations se sont félicitées des rapports qui existent entre les deux pays, à travers les échanges d'expériences et la formation dans les écoles militaires.

Elles ont recommandé que le projet d'Accord de coopération militaire, qui est en cours de finalisation, fasse l'objet de signature au cours de la troisième Conférence au Sommet.

Elles ont également salué l'engagement des deux Premières Dames dans la lutte contre la traite des enfants et recommandé [la mise en œuvre diligente du Protocole d'Accord de Lutte contre la Traite transfrontalière des enfants](#).

Au titre de la fluidité du trafic et la libre circulation des personnes et des biens

Les deux (2) chefs de délégations ont reconnu la nécessité de tendre vers la réduction du nombre de barrages de contrôle sur le territoire ivoirien, pour mieux lutter contre les tracasseries routières qui entravent les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les deux délégations ont convenu de la mise en place [diligente](#), sous la coordination des Ministres des Affaires Etrangères des deux pays, d'un Comité Conjoint de suivi de la fluidité du trafic sur les corridors reliant le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire, conformément aux instructions de la deuxième Conférence au Sommet. A ce titre, un projet de Protocole proposé par la partie burkinabè devra être finalisé et signé lors de la prochaine Conférence au Sommet.

DIABY Mariame 9/2/13 10:32

Supprimé: ..

... [3]

DIABY Mariame 9/2/13 10:35

Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:34

Supprimé: rapide

DIABY Mariame 9/2/13 10:34

Supprimé: ..

S'agissant de la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de La Léraba, il a été convenu qu'une requête conjointe de financement soit soumise à l'UEMOA pour sa réalisation, en tirant les leçons de l'expérience du Poste de Contrôle Juxtaposé de Cinkansé pour la réussite du projet.

Au titre de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques

La réunion a constaté des avancées notables dans le domaine des importations d'engrais à partir du port d'Abidjan et dans le cadre de l'harmonisation de leur politique cotonnière commune.

Les deux délégations ont souhaité intensifier leurs efforts en vue de la mise en place effective de l'Autorité du Bassin de la Comoé, telle que recommandée par la deuxième Conférence au Sommet.

Des efforts devront également être consentis pour renforcer la coopération dans les domaines agricole, des ressources animales et halieutiques, à travers des Protocoles d'Accord, notamment en matière de transhumance et de santé animale, en cours de finalisation entre les deux pays.

La réunion encourage les deux Etats à collaborer davantage dans le cadre de la mise en œuvre de leurs législations respectives en matière de foncier rural.

Au titre des Infrastructures routières et ferroviaires

Concernant le projet de construction de l'Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, les deux délégations ont pris note des avancées constatées dans la réalisation des études de faisabilité au niveau de chaque pays.

Pour des raisons d'efficacité et de réduction de coûts, elles ont convenu de considérer ce tronçon comme un projet unique et d'adopter une approche commune dans la réalisation des études techniques et dans la recherche de financement.

Les deux délégations ont noté la disponibilité de certains partenaires à accompagner le financement de ce projet et adopté la démarche de l'inscrire comme projet communautaire de la CEDEAO.

En ce qui concerne la réhabilitation, le renforcement et le revêtement des tronçons existants, les deux délégations se sont félicitées des efforts en cours pour rendre l'axe Abidjan - Ouagadougou plus praticable et des initiatives prises par chacun des deux Etats pour améliorer les axes routiers inter-Etats dans les régions frontalières communes.

Concernant la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao, la réunion a noté avec satisfaction l'évolution de ce dossier dont le démarrage des travaux est prévu en 2013.

Elle a relevé la décision du Conseil de l'Entente d'inscrire le projet d'extension ferroviaire jusqu'à Niamey au titre du projet intégrateur de la Boucle Ferroviaire (Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé-Ouagadougou).

DIABY Mariame 9/2/13 10:29

Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:29

Supprimé: -

DIABY Mariame 9/2/13 10:36

Mis en forme: Police :10 pt

DIABY Mariame 9/2/13 10:36

Mis en forme: Police :10 pt

user 9/2/13 10:07

Supprimé:

Les deux délégations ont toutefois précisé que, dans le cadre de leurs relations bilatérales, la priorité soit accordée à l'axe Abidjan-Ouagadougou-Tambao.

Au titre du renforcement des capacités énergétiques et minières

Dans le cadre de la fourniture de l'électricité par la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, les deux délégations se sont félicitées de l'approvisionnement régulier à hauteur de 50 MW du réseau burkinabè, fruit d'une excellente collaboration entre les compagnies d'électricité des deux pays. Toutefois, le besoin de porter cet approvisionnement à 70 MW a été exprimé.

La réunion a noté les efforts entrepris par la Côte d'Ivoire en vue du renforcement de ses capacités de production et de transport d'électricité.

[Les deux délégations ont pris note du projet d'électrification de localités par lignes électriques frontalières, élaboré conjointement et ont convenu d'en accélérer la mise en oeuvre](#)

Concernant le transport des produits pétroliers, les deux délégations ont pris note de l'état d'avancement du projet de construction du Pipeline Abidjan-Ouagadougou, dont la première tranche Abidjan-Bouaké est achevée.

Sur la question de l'orpaillage clandestin et anarchique, les deux délégations ont reconnu que ce phénomène qui prend de l'ampleur devrait faire l'objet d'un partage d'expérience dans le cadre de la lutte contre ce système d'exploitation illicite de leurs ressources. Aussi, ont-elles convenu de la tenue d'une conférence de la CEDEAO en vue d'une harmonisation des approches.

Au titre du Commerce et de l'Industrie

Les deux délégations ont salué la régularité des rencontres entre les Chambres de Commerces et d'Industrie, telle que recommandée par la deuxième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat, ainsi que l'effectivité de l'ouverture du Guichet Unique des Entreprises de Côte d'Ivoire.

Elles ont noté avec satisfaction l'augmentation du volume du transit des produits burkinabè au port d'Abidjan. Aussi ont-elles souhaité l'intensification de leurs échanges commerciaux, notamment par la poursuite des mesures visant à réduire les coûts d'exploitation portuaire et à créer un cadre de concertation entre le Port Autonome d'Abidjan et le Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC).

Les deux délégations ont décidé de conjuguer leurs efforts pour l'application stricte des règles relatives au respect des normes de qualité des produits manufacturés et des intrants, de même que pour la lutte contre la contrefaçon et la contrebande transfrontalières.

Au plan industriel, elles ont également décidé d'encourager les opérateurs économiques des deux pays à développer des synergies, en vue de la mise en place d'unités industrielles de transformation de produits agricoles et des ressources animales.

Le Premier Ministre Ivoirien a informé son homologue de la tenue, en Novembre 2013, du Forum INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE qui se tiendra à Abidjan. Il a saisi cette occasion pour adresser une invitation officielle au Burkina Faso, comme hôte particulier à cette importante manifestation.

Au titre des Postes, Communication et Technologies de l'Information

Les deux délégations ont salué la normalisation des relations postales entre les deux pays depuis fin 2012.

Les deux délégations ont noté l'évolution de la coopération en matière de communication marquée, notamment, par des échanges d'expériences, une volonté d'harmonisation des politiques de formation et un renforcement de la collaboration entre les médias.

Les deux délégations ont convenu de fournir un cadre juridique plus approprié à cette coopération à travers la signature d'un Protocole d'Accord entre les deux pays avant la tenue de la troisième Conférence au Sommet.

La réunion a reconnu que la question de la transition à la télévision numérique s'inscrit dans le cadre communautaire de l'espace UEMOA. A cet effet, une feuille de route, déjà adoptée par cette Institution, devra être mise en œuvre.

Au titre de la Culture

Les deux délégations ont noté l'exemplarité de la coopération culturelle entre les deux pays à travers la participation réciproque aux manifestations culturelles.

A ce titre, le Premier Ministre Burkinabé a adressé une invitation à la Côte d'Ivoire, en vue de sa participation au **FESPACO 2013 à Ouagadougou**.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire a sollicité le soutien du Burkina Faso à sa candidature pour l'organisation des Jeux de la Francophonie prévus en 2017.

Au titre de l'Education, l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique

La réunion a pris note de la signature en septembre 2012 d'un Protocole d'Accord entre les services compétents des deux pays pour sécuriser et accélérer la délivrance des diplômes scolaires.

La réunion a salué la bonne et fructueuse collaboration entre les Institutions universitaires et de recherche scientifique des deux pays et a convenu de la signature d'un Accord de Partenariat déjà élaboré entre ces institutions au cours de la troisième Conférence au Sommet.

Les deux délégations ont reconnu la nécessité d'un échange mutuel des listes des établissements d'enseignement supérieur privés, agréés par le CAMES pour garantir la reconnaissance des diplômes.

DIABY Mariame 9/2/13 10:29

Supprimé: .

... [5]

user 9/2/13 10:13

Supprimé: des deux pays

DIABY Mariame 9/2/13 10:36

Supprimé: .

Au titre de la Formation professionnelle, de l'Emploi et des Affaires sociales

Concernant la formation professionnelle, il convient de noter qu'un Accord existe depuis 1999 entre les deux pays, qui devrait être actualisé, en vue de dynamiser ce secteur de coopération.

S'agissant de l'emploi, la réunion a invité les Ministres concernés à proposer un accord sur l'emploi des jeunes.

Dans le domaine de la Sécurité sociale, les deux structures de prévoyance sociale travaillent étroitement ; toutefois, certains problèmes portant sur les paiements des pensions de retraites devront être résolus.

Au niveau du système d'Assurance Maladie Universelle, les deux délégations ont convenu de renforcer leur collaboration en vue de sa mise en place effective dans les deux pays.

Au titre de la Santé

La réunion a convenu de la mise en place d'une plateforme commune de lutte et de sensibilisation contre la Méningite cérébro-spinale dans les deux pays, l'organisation commune de campagnes de vaccination transfrontalière, surtout de la femme et de l'enfant et la surveillance épidémiologique dans les localités transfrontalières.

La réunion a, par ailleurs, insisté sur l'urgence du renforcement de la collaboration entre les deux pays, dans le cadre de la lutte contre les médicaments illicites et contrefaits qui circulent entre les deux Etats.

[Le Premier Ministre du Burkina Faso a manifesté un intérêt particulier pour les centres d'hémodialyse et a proposé qu'une délégation burkinabè se rende en Côte d'Ivoire pour un partage d'expérience.](#)

Tout en se félicitant des résultats de leurs travaux et des avancées enregistrées à cette occasion, les deux délégations se sont engagées à poursuivre et à renforcer leur coopération, dans l'intérêt bien compris des deux peuples.

Au terme de cette visite, **Son Excellence Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO**, a exprimé sa gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple Ivoirien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité cordiale dont lui et sa délégation ont été l'objet.

[Les deux délégations ont exprimé leur conviction que cette visite en Côte d'Ivoire contribuera à renforcer davantage les relations étroites, fraternelles, séculaires qui existent entre les deux pays.](#)

DIABY Mariame 9/2/13 11:21

Supprimé: a

user 9/2/13 10:17

Supprimé: Il a exprimé sa

user 9/2/13 10:17

Supprimé: sa

Son Excellence Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO a adressé une invitation à Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, à effectuer une visite d'amitié et de travail au Burkina Faso, invitation qui a été acceptée et dont la date sera fixée par voie diplomatique. /-

Fait à Abidjan, le 09 Février 2013

Pour la République de Côte d'Ivoire

Pour Je Burkina Faso

S.E.M. Charles Koffi DIBY
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères

S.E.M. Djibrill Yipènè BASSOLE
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération Régionale

DIABY Mariame 9/2/13 11:19

Mis en forme: Centrer

DIABY Mariame 9/2/13 11:19

Supprimé: la République du